

É D I T O

Notre Communauté de Communes du Pays Ribéracois entre dans sa deuxième année de fonctionnement. Après une période initiale de mise en place, au terme de laquelle quelques ajustements sont encore nécessaires, notre collectivité doit s'impliquer encore davantage en tant qu'acteur majeur au service du développement territorial. Pour cette raison, j'ai souhaité que soient engagés des travaux d'investissement sur nos 46 communes sans augmenter les impôts locaux, malgré des moyens financiers limités.

Le premier volet en est évalué à 1.6 million d'euros, un montant inclus dans le budget 2015. Je forme le vœu pour que les entreprises locales du bâtiment et des travaux publics en soient les principales bénéficiaires.

Je souhaite également engager notre collectivité dans la voie du développement durable et de l'économie circulaire, véritable source de croissance économique. Une première étape a été franchie avec succès puisque nous sommes les lauréats d'un appel à projet national TEPCV (Territoires à Énergie Positive pour la Croissance Verte). La Communauté de Communes du Pays Ribéracois est la seule en Dordogne à être ainsi désignée comme territoire en devenir et bénéficiera en conséquence d'un soutien technique et financier de l'État pour l'accompagner dans cette voie.

Notre administration sera par ailleurs jugée sur sa capacité à établir la cohésion sociale sur l'ensemble de son territoire. Le Centre Social et Culturel du Pays Ribéracois - unique centre intercommunal en Dordogne - en sera le relais indispensable. Présidé par Monique Boineau-Serrano, il contribuera à développer le lien intergénérationnel et le bien Vivre Ensemble.

Je fonde enfin beaucoup d'espoir dans le PLUI (Plan Local d'Urbanisme Intercommunal) qui démarrera en septembre prochain pour insuffler un réel esprit de coopération intercommunale. Véritable outil au service de l'aménagement du territoire, le PLUI nous permettra, dans une démarche participative, d'asseoir notre volonté de développement économique local et de tisser un maillage intercommunal harmonieux.

J'invite chacune et chacun d'entre vous à participer et à s'exprimer aux réunions publiques de concertation qui seront programmées, car c'est ensemble que nous réussirons.

Didier Bazinet, Président



S O M M A I R E

ZOOM

Le budget 2015

.....Page 2

ACTUALITES DE TERRAIN

Centre Intercommunal

d'Action Sociale,

Le Service d'Urbanisme

Mutualisé,

Le Plan Local d'Urbanisme

.....Page 3

DYNAMIQUE

TERRITORIALE

Temps d'Activités

Périscolaires,

Aménagements des

Tourbières

.....Page 4

ÉTÉ 2015

Rendez-vous

incontournables

.....Pages 5 et 6



Retrouvez l'actualité territoriale de la CCPR sur internet : cc-paysriberacois.fr

More information to be found in English on our website : ccpaysriberacois.fr

Le budget 2015 de la CCPR : plus de services, plus d'investissements mais pas plus d'impôts.

Le 23 avril, les budgets 2015 de la CCPR ont été présentés par J.M. Beau, vice-président délégué aux finances, et votés à Celles. Parmi les principaux changements par rapport à 2014, on peut noter la création d'un nouveau budget destiné au Centre Social et Culturel intercommunal, récente émanation de la CCPR créée en début d'année 2015.

Le budget principal : des dépenses nouvelles de fonctionnement

Le budget principal 2015 offre un accroissement du niveau des services rendus à l'utilisateur.

Les Temps d'Activités Périscolaires :

Mis en place à la rentrée 2014/2015 pour élargir l'accès de tous les élèves aux pratiques culturelles et sportives, ils ont été planifiés sur toute l'année alors que le budget précédent n'avait eu à couvrir que 4 mois (septembre, octobre, novembre, décembre) en 2014.

Malgré un surcoût de plus de 220 000 €, la CCPR a choisi, pour 2015, de continuer à ne pas faire participer les familles à cette charge importante.

Le service d'autorisation des droits du sol :

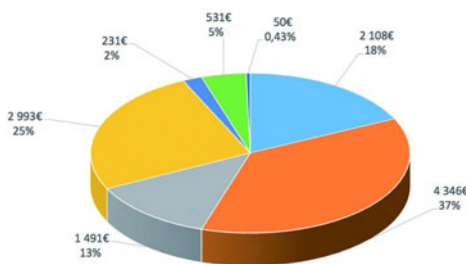
Basé à Verteillac, il est destiné à instruire les dossiers d'urbanisme à compter du mois de juillet.

La mise en place de ce service, imposée par l'État, entraîne une charge de plus de 70 000 € pour 6 mois de fonctionnement.

Là encore, la CCPR a souhaité ne pas imposer de participation aux usagers.

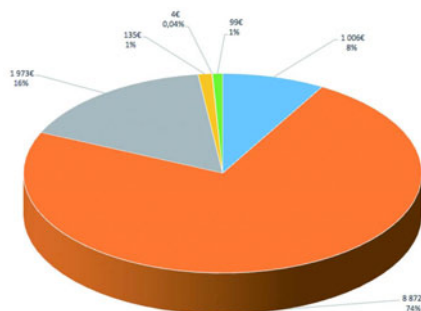
D'autres charges supplémentaires :

L'harmonisation du fonctionnement du service Voirie, la remise à niveau des sites fonctionnels et touristiques ou les augmentations des cotisations à divers organismes sont autant de charges nouvelles qui représentent près de 300 000 € d'augmentation dans le nouveau budget.



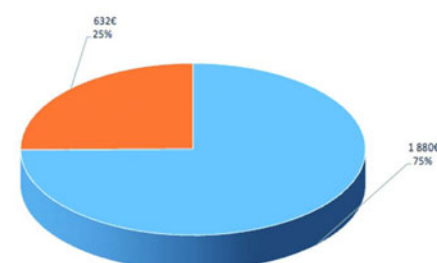
DEPENSES REELLES DE FONCTIONNEMENT

- Charges à caractère général = 2 107 856 €
- Charges de personnel = 4 346 446 €
- Atténuations de produits = 1 491 178 €
- Autres charges de gestion courante = 2 993 198 €
- Charges financières = 231 148 €
- Charges exceptionnelles = 531 049 €
- Dépenses imprévues = 50 000 €



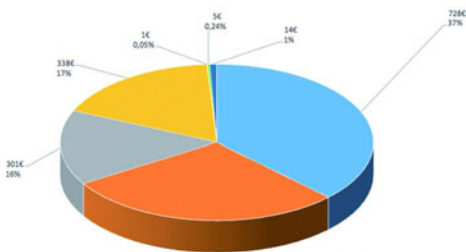
RECETTES REELLES DE FONCTIONNEMENT

- Produits services = 1 006 160 €
- Impôts et taxes = 8 872 089 €
- Dotations et participations = 1 973 145 €
- Autres produits de gestion courante = 135 417 €
- Produits exceptionnels = 4 500 €
- Reprises provisions = 99 476 €



DEPENSES REELLES D'INVESTISSEMENT

- Opérations d'investissement = 1 880 203 €
- Emprunts et dettes = 632 000 €



RECETTES REELLES D'INVESTISSEMENT

- Subventions d'investissement = 727 883 €
- Emprunts et dettes assimilées = 560 229 €
- Dotations = 300 645 €
- Excédent de fonctionnement = 338 469 €
- Dépôts et cautionnements reçus = 1 000 €
- Autres immobilisations financières = 4 689 €
- Produits des cessions = 14 000 €

Une diminution des dotations de l'État

Comme prévu, les dotations de l'État ont baissé de façon significative : ce sont plus de 220 000 € qui disparaissent des recettes de fonctionnement en 2015. Cette somme représente plus de 10% de la participation financière de l'État, un manque à gagner qui s'ajoute à l'obligation de financer désormais des compétences détenues jusque là par certaines communes (écoles, tourisme...).

En résumé, la CCPR assure des services nouveaux et doit supporter une baisse de ses dotations. La section de fonctionnement du budget principal 2015 s'équilibre à 12 765 000 € contre 12 271 000 € en 2014.

Des prévisions d'investissements sur le territoire

En 2015, des investissements divers seront réalisés sur le territoire. Il s'agira notamment de programmes de voirie, de réhabilitation de sites (Tourbières de Vendoire) d'équipement et de locaux pour les services techniques et de mise en place de documents d'urbanisme intercommunaux.

L'ensemble de ces opérations d'investissement s'élèvera à 1 600 000 €.

Par ailleurs, un programme spécifique à la remise en état du site de Beauclair à Douchapt, devrait voir le jour en cours d'année. Il sera inscrit au budget 2015 sous réserve de l'attribution de subventions en cours d'instruction.

Malgré tout, le choix de ne pas augmenter la fiscalité

Ces augmentations de dépenses, ces diminutions de recettes, auraient logiquement dû conduire à une augmentation de la fiscalité. Or le Conseil, sur la proposition du président Didier Bazinet, a fait le choix de ne pas toucher aux taux d'imposition intercommunaux afin de ne pas pénaliser les ménages. Ce choix repose sur l'utilisation d'une partie de l'excédent de fonctionnement 2014 pour équilibrer les recettes ; il s'agit donc d'une solution à court terme qui repose sur la bonne gestion du budget 2014. Le Conseil Communautaire, conscient de cette gageure, souhaite poursuivre les efforts déjà amorcés de maîtrise des dépenses et de recherche de recettes non fiscales.

Le CIAS du Val de Dronne : un outil intercommunal à votre service

Né de la fusion des services sociaux du Tocaçais et du Ribéracois, le CIAS du Val de Dronne, Centre Intercommunal d'Action Sociale, est un outil intercommunal au service de toute la population, et principalement des personnes âgées.

L'objectif de la CCPR est de favoriser au maximum le maintien à domicile. Garantie de qualité des services, le CIAS bénéficie de l'autorisation du Conseil Départemental. Il propose des prestations dans trois grands domaines :

- Le portage de repas à domicile.
- L'hébergement en Résidences pour Personnes Âgées autonomes (RPA) : une à Tocane, une à Ribérac.
- L'aide à domicile : entretien du domicile (ménage, cuisine...), aide à la vie courante, accompagnement des personnes...
Ces prestations sont accessibles à tous :
- avec participation de l'APA, Allocation Personnalisée d'Autonomie, délivrée par le département ;
- avec participation des caisses de retraite ou d'assurances, suite à un retour d'hospitalisation, par exemple ;
- pour toute personne souhaitant bénéficier de ces services, sans aide extérieure.

Les tarifs très attractifs de l'aide à domicile sont parmi les plus faibles du département : 17 € de l'heure pour les interventions entièrement à charge du bénéficiaire. Ils sont le reflet de la volonté de la CCPR de favoriser l'accès à tous ces services essentiels au maintien à domicile. De plus, le coût en est déductible des impôts à hauteur de 50 %.

Pour tout renseignement :
Cathy Subrenat : tél. 05 53 91 61 94



Le Pays Ribéracois, c'est :

Un cadre de vie agréable

Un territoire d'accueil pour les entreprises

Des activités à destination de l'enfance et de la jeunesse

Des loisirs et sports de « pleine nature »

Des services à la population



ENQUETES PUBLIQUES

Les enquêtes publiques relatives aux cartes communales de Nanteuil Auriac de Bourzac, Vendoire et Cherval sont programmées **du 22 juin au 23 juillet**.

Des avis d'enquêtes publiques sont affichés en Mairie.

Une enquête publique concernant l'AVAP (Aire de Mise en Valeur de l'Architecture et du Patrimoine) est également prévue à partir du 6 juillet jusqu'au 7 août 2015, sur la commune de Ribérac. Les avis en seront affichés à la mairie de Ribérac.

La CCPR se dote d'un nouveau service à la population: Le Service d'Urbanisme Mutualisé

Ce nouveau service, entrera en fonction dès le 1^{er} Juillet prochain. Composé de deux agents instructeurs et basé à Verteillac dans les locaux intercommunaux, il assurera, en lieu et place des services de l'État, l'instruction de toutes les demandes d'autorisation d'occupation du sol, certificats d'urbanisme, permis de construire, déclarations préalables, etc. pour le compte des communes.

Les mairies demeureront les guichets uniques de dépôt des dossiers de demande et de retrait des décisions.

A l'issue de l'instruction, le maire concerné signera l'arrêté de décision et le demandeur pourra récupérer son dossier instruit et complété par la décision signée en mairie. A l'instar de l'ensemble des politiques de la Communauté de Communes du Pays Ribéracois, la création de ce service s'inscrit dans une dynamique intercommunale initiée et vivement souhaitée par les conseillers communautaires. Elle représente un pas de plus vers notre cohésion territoriale.

Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUI)

Au terme d'un an et demi d'existence, les travaux de la commission "Aménagement de l'espace" ont abouti au lancement du PLUI intercommunal.

Suite à un appel d'offres, le bureau d'études ARTELIA a été retenu pour accompagner les élus. C'est à partir de septembre que débiteront les réunions d'élaboration du diagnostic territorial, première étape du PLUI. Les administrés seront informés de la tenue des réunions publiques et de l'avancement des travaux, via le site internet de la CCPR dans la rubrique "Développement / Planification-Urbanisme" ainsi que par voie de presse et d'affichage.

Pour tout renseignement ou demande de précision, contacter :
Service urbanisme de la CCPR
basé au pôle de Verteillac :
Tél. 05 53 91 38 45

TEMPS D'ACTIVITÉS PÉRISCOLAIRES (TAP) : LE BILAN

Depuis la rentrée 2014, et conformément à la directive du Ministère de l'Éducation Nationale, de nouveaux rythmes scolaires ont été appliqués sur l'ensemble du territoire. Le service « Enfance-Jeunesse-Culture » a organisé les TAP sur les 29 écoles de la CCPR, laissant à chaque conseil d'école le soin de mettre en place sa propre organisation horaire.

Des bénéfices pédagogiques pour l'enfant

Grâce au concours des animateurs sportifs de la collectivité, l'équipe des animateurs permanents de la CCPR enrichie d'intervenants spécialisés et de bénévoles, a pu offrir une palette d'activités variées aux enfants. Ceux-ci ont accédé à des activités sportives, culturelles et artistiques contribuant à développer leur curiosité intellectuelle et à renforcer le plaisir d'apprendre dans un cadre périscolaire.

Le suivi et l'évaluation des nouveaux rythmes scolaires



Au terme de cette première année de TAP, l'exploration de nouvelles pistes de travail pour la prochaine rentrée scolaire est à l'ordre du jour afin de résoudre au mieux les problèmes inhérents à la modification d'emploi du temps scolaire :

- L'utilisation d'outils de communication améliorés à destination des parents.
- Une offre d'intervention qualitative harmonisée.
- Une concertation accrue entre animateurs et enseignants visant à une meilleure synergie entre projets scolaires et périscolaires.

Ce temps privilégié est pour les enfants une nouvelle occasion d'accéder à des domaines de création inexplorés grâce à la prestation de nombreux artistes professionnels, tous issus de notre territoire. Un bon moyen d'élargir les horizons de tous les enfants et d'enrichir leur quotidien.

A VOS AGENDAS

Le Forum des associations aura lieu le 5 septembre à la plaine des sports de Villeneuve-sur-Vienne entre 10h et 17h30. Rens. : 05 53 90 36 24 - **VENEZ NOMBREUX !**

TOURBIÈRES DE VENDOIRE : ACHÈVEMENT DE LA PREMIÈRE PHASE DES TRAVAUX

Mutualiser les moyens et le savoir-faire des techniciens de la CCPR et des agents communaux mis à disposition par certaines municipalités sur la base du volontariat, c'était la meilleure façon d'achever en temps et heure la première phase de réhabilitation de ce site d'une grande richesse écologique.

Des travaux d'élagage et de fauche différentielle, voués à maintenir et améliorer les conditions d'accueil d'espèces protégées, ont été réalisés sur les conseils du Conservatoire des espaces naturels d'Aquitaine.

L'aménagement de sentiers d'interprétation jalonnés de nouveaux panneaux pédagogiques, ainsi que la construction d'un ponton neuf destiné aux locations de barques, facilitent l'observation d'une faune et d'une flore singulières à la diversité renouvelée.

Pour la pérennité du site, il est prévu d'entamer les travaux de restauration du fonctionnement hydraulique et de sécurisation à l'automne 2015.



Retrouvez toutes les informations communautaires sur le site de la CCPR
Practical information to be found in English on our website :

www.cc-paysriberacois.fr

LA LETTRE INTERCOMMUNALE N°3 - DÉPÔT LÉGAL : JUIN 2015
 RESPONSABLE DE PUBLICATION : DIDIER BAZINET - N° ISSN : 2274-2964

FESTIVALS ET AUTRES TEMPS FORTS EN PAYS RIBERACOIS

Concerts, soirées, fêtes de villages, balades thématiques, randos en fête, visites de fermes, promenades en barque.... Le choix est vaste en Pays Ribérais ! Pour un agenda détaillé des fêtes et animations estivales proposées sur notre territoire, l'Office du Tourisme Intercommunal, situé place du Général de Gaulle à Ribérac, tient à votre disposition toutes les informations permettant de passer un été des plus agréables dans notre région. Tél : 05 53 90 03 10 - www.riberac-tourisme.com



11 JUILLET 2015
A PARTIR DE 14H

VERTEILLAC - LA MEYFRENE

FESTIBIO

Marché de producteurs Bio
Animations - Ateliers Enfants
Buvette - Restauration - Bal Trad' en soirée

ENTREE ET ANIMATIONS GRATUITES

OSONS bleu Dordogne CA AB

DOUCHAPT BLUES

ÉTÉ 2015
DOUCHAPT-BLUES.FR

AOÛT

- 7 août - 20h - 6€
ALEXX & THE MOONSHINERS
- 14 août - 20h - 8€
PETER NATHANSON & SULAIMAN HAKIM
- 15 août
Fête au village - Douchapt - gratuit
LE GRAND ORDINAIRE
- 21 août - 20h - 6€
JACK BON SLIM COMBO
- 28 août - 20h - 10€
NICO DUPORTAL & THE RHYTHM'DUDES

JUIN - JUILLET

- 26 juin - 20h - 8€
LEON NEWARS & THE GHOST BAND
- 3 juillet - 20h - 10€
> Ribérac - café du pont
MAMA'S BISCUIT - ROLL & LONJ
- 10 juillet - 20h - 6€
EL JOSE & THE HIBBIES BLUES - ELMO JOE
- 17 juillet - 20h - 10€
soirée d'ouverture MNOP TOUR
JOHN FOHL & BENOIT BLUE BOY
PURPLE BLUES - BROKEN BISCUIT
- 24 juillet - 20h - 8€
CATZ SUMMER + SVEND POVELSEN
AUDREY ET LES FACES B
- 31 juillet - 20h - 8€
JERSEY JULIE BAND

Tous les concerts ont lieu à l'auberge « Au bon vivre » (05 53 90 08 08) à Douchapt, à l'exception du 3 juillet et du 15 août

Reservations: 06 87 85 68 09 - 05 53 90 08 08
douchapt-blues.fr
<https://www.facebook.com/pages/Douchapt-blues>
Copyleft: J.P. Lott

LE GRAND SOUK

23.24.25 JUILLET 2015 · RIBÉRAC

FAUVE ≠ THIEFAINE

DEBOUT SUR LE ZINC · SURKIN
HIGH TONE meets ODDATEE
SET & MATCH · SUPERPOZE
FRUSTRATION · FOREVER PAVOT
BE QUIET · MONDOWSKI · SOUNDCRAWLER · SOPHONIC
RYON · A CALL AT NAUSICAA · ROBERT JEAN · GAELIG
NON'S · ROOTS ZOMBIE · TETRA HYDRO K · DATCHA MANDALA
FUZETA · I ME MINE · NAYA · COLONEL MUSHROOM

ITINERAIRE BAROQUE

en Périgord Vert

6 juin
30 & 31 juillet
1 & 2 août

2015

ETE SPORTIF EN RIBERACOIS

PISCINES INTERCOMMUNALES :



Piscine intercommunale de Verteillac
Le Pontis - 24 320 VERTEILLAC
Tél : 05 53 91 53 68



Piscine intercommunale de Ribérac
Route de Royan - 24600 RIBERAC
Tél : 05 53 91 58 58

Location d'aquabike à Ribérac et cours d'aquagym à Verteillac et Ribérac sont proposés du 4 juillet au 30 août .

Eté actif à La Jemaye : Juillet / Août

INSCRIPTION ET RÉSERVATION OBLIGATOIRES :

Office de tourisme du Pays de Saint-Aulaye - Place Pasteur - 24410 SAINT-AULAYE
Tél. 05 53 90 63 74 staulaye@free.fr www.tourisme-staulaye.fr

HORAIRES D'INSCRIPTION :

Tous les jours de 9h à 12h30 et de 14h à 18h sauf le dimanche de 9h à 13h.

Encadrement par un professionnel diplômé pour toutes les animations proposées.

Rendez-vous et départ des activités à proximité de la plage 15 minutes avant le début de l'activité.

● JEUX AQUATIQUES

Découvrez le tubing et les godillots... jeux d'eau pour passer un moment... humide !!

A partir de 6 ans (savoir nager).

● GRIMPE D'ARBRE

L'arbre et ses mystères... partez à sa découverte vous hissant à son sommet.

A partir de 7 ans.

● BALADE À PONEY

Balade à poney de 30' pour enfants de 5 à 14 ans sur le site départemental de La

Jemaye. Se munir d'un pantalon et de chaussures fermées pour votre confort et sécurité (les enfants doivent être accompagnés).

● PÊCHE

Dans le milieu naturel protégé de La Jemaye, découvrez son milieu aquatique... Matériel fourni. A partir de 8 ans.

● TIR À L'ARC CIBLE

Initiation à partir d'un pas de tir fixe sur des cibles situées à plusieurs distances. A partir de 8 ans



Eté actif en Pays Ribéracois : Juillet / Août

INSCRIPTION ET RÉSERVATION OBLIGATOIRES :

Office de Tourisme du Ribéracois
Place du Général de Gaulle - 24600 RIBERAC
TEL. 05 53 90 03 10 FAX 05 53 91 35 13
ot.riberac.animations@orange.fr www.riberac-tourisme.fr

HORAIRES D'INSCRIPTION :

Tous les jours de 10h à 13h

Encadrement par un professionnel diplômé pour toutes les animations proposées.

● ESCALADE EN FALAISE À PAUSSAC

Sur un magnifique site naturel, prenez de la hauteur et tentez l'expérience !

A partir de 8 ans.

● GRIMPE D'ARBRE À VENDOIRE

L'arbre et ses mystères... partez à sa découverte vous hissant à son sommet.

A partir de 7 ans.

● TYROLIENNE À GRAND-BRASSAC

Dans le milieu naturel de la Dronne, au

moulin de Rochereuil, survolez la rivière pour un maximum de sensations... Ouvert à tous, à partir de 10 ans.

● CANOË À RIBÉRAC

Découvrez la Dronne, rivière paisible et ombragée en canoë 2, 3 ou 4 places (au choix et selon disponibilité). Au détour d'un méandre, la nature vous surprendra... Balade libre sans encadrement. Enfants de 5 à 12 ans doivent savoir nager et être accompagnés.

